

PEDAGOGIE

L'analyse littéraire à l'école primaire

Plusieurs institutrices nous ont écrit au sujet de l'*Analyse littéraire* que le *Nouveau Programme d'Etudes* exige dès la 5^{ème} ANNÉE, c'est-à-dire la 1^{ère} du Cours Moyen (*Modèle*). On ne semble pas se rendre compte de la portée de cette nouvelle obligation: *Analyse littéraire à l'Ecole primaire*.

A la page 75 du *Manuel de l'Instituteur catholique* se trouve une *Direction pédagogique* relative à l'enseignement littéraire. En lisant attentivement la page suivante empruntée au nouveau programme, on saisit facilement le sens qu'il faut donner au titre: *Analyse littéraire*, au cours primaire moyen ou intermédiaire:

“ Pour ce qui est de l'analyse littéraire, son but, dans les classes primaires surtout, c'est de chercher à développer le jugement, le goût du beau, le sens de l'admiration. Pour cela, elle met en relief la pensée et les mérites de l'auteur; elle ne s'arrête pas avec complaisance aux petits côtés de l'œuvre, s'il en existe; elle montre la manière originale selon laquelle les maîtres ont respecté les grandes lois de l'art d'écrire avec logique, en une langue précise, logique, harmonieuse; elle ne s'attarde pas à des remarques minutieuses et trop multipliées qui voileraient le texte sous le commentaire. Loin de suggérer aux élèves, de leur imposer des jugements tout faits, qu'on les excite à parler, qu'on les amène à dire simplement les impressions et les réflexions que l'examen du texte leur inspire. ”

Et pour éviter toute méprise sur le sujet, le *Programme* dit ailleurs :

“ L'enseignement de la littérature (à l'Ecole primaire) doit être renfermé dans les limites qu'il ne saurait dépasser, sans empiéter sur un domaine qui n'est pas celui des écoles primaires. ”

C'est donc faute d'une expression plus modeste que les auteurs du programme se sont servi de ce terme relevé: *Analyse littéraire*.

Dans les exercices d'analyse littéraire, l'élève doit prouver qu'il a compris le texte étudié: une dictée, une page de lecture, une récitation, une fable, un morceau choisi quelconque. Et il doit prouver qu'il a compris, non plus en répondant, comme au cours élémentaire, à des questions de détail, mais en se guidant lui-même d'après un petit nombre de questions générales, à peu près identiques pour tous les sujets. D'ailleurs, les exercices d'invention, de rédaction, d'analyse grammaticale et logique, les lectures expliquées et les dictées raisonnées, ont préparé les élèves à une étude plus parfaite de la langue française.